Extrait authentique du procès-verbal de l'assemblée du conseil d'arrondissement

Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension Assemblée du 4 mars 2003 Ville de Montréal Séance(s) tenue(s) le(s) 4 mars 2003 Numéro de la résolution CA03 140043

Article 40.003 : Le président appelle cet article de l'ordre du jour.

Il est

proposé par la conseillère Anie Samson appuyé par la conseillère Mary Deros

- d'adopter un règlement modifiant le Plan d'urbanisme (CO 92 033386) afin d'agrandir l'aire d'affectation "habitation" et d'augmenter les limites de densité et de hauteur de la rue Hutchison comprise entre la rue Jean-Talon et l'avenue Beaumont côté nord-est.
- 2. Soumettre le dossier à l'office de consultation publique de Montréal pour qu'il tienne l'assemblée publique prévue à l'article 109.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, conformément au paragraphe 2 du premier alinéa de l'article 83 (annexe 1) de la Charte de la Ville.
- 3. Déléguer à la greffière de la Ville le pouvoir de fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique.

Le président déclare cette résolution ADOPTÉE à l'unanimité.

1031385003 R40.003 FL

- - Signé par Francine LECLERC/MONTREAL le 2003-03-05 12:21:30, en fonction de /MONTREAL.

Paolo TAMBURELLO	Francine LECLERC
Président du conseil d'arrondissement	Secrétaire d'arrondissement